

Séance ordinaire du 27 mars 1844

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **1 (1842-1846)**

Heft 7

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

par M. Herschel, et que cette discussion l'a amené à cette conclusion remarquable, que l'atmosphère est en proie à des marées semblables à celles de l'océan, et formant des vagues de dimensions immenses, dont il a assigné les limites.

SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 1844.

Présidence de M. Wartmann.

M. *Ch. Mayor* met sous les yeux de la Société un *appareil propre à réchauffer les pieds au moyen d'eau chaude* : c'est une modification de ses appareils réfrigérants déjà connus.

M. *Blanchet* présente une *mâchoire* qu'il suppose appartenir au *Rhinoceros incisivus* (Cuvier). La longueur du fragment est d'environ un pied, sa plus grande largeur est de trois pouces et son épaisseur d'un pouce. Elle porte les restes de six dents machelières sur une surface de six pouces de longueur. Les plus grosses racines ont neuf lignes de largeur et la plus petite trois. D'après la courbure de la pièce, on peut présumer que c'était la partie gauche de la mâchoire inférieure. Au moment où elle a été trouvée toutes les dents étaient complètes et entières, mais des enfants s'en sont amusés et les ont brisées. « Les fragments de dents que j'ai recueillis, dit M. Blanchet, sont de même nature que ceux que je possède déjà. J'ai même une dent de la mâchoire inférieure, que je tiens de l'obligeance de M. Châtelanat de Moudon, et qui s'adapte parfaitement sur les racines mises à nud.

» Cette pièce provient d'une carrière du *Mont*, près Lau-

sanne ; elle était couchée à plat sur un limon marneux reposant sur la molasse ordinaire.

» La localité offre souvent des fossiles, les dents de *Lamna* y sont fréquentes, ainsi que les feuilles de plantes mono-et-dycotylédonées ; ces dernières se remontent dans les couches minces de nature marneuse, rarement elles sont complètes, ce ne sont guères que des fragments. C'est la localité la plus éloignée des Alpes où l'on en rencontre dans notre Canton. Les fossiles marins sont déjà prédominants. Dans le temps les carriers avaient recueilli une empreinte de poisson qu'ils ont vendue à Lausanne, on ne sait ce que cette pièce est devenue. Souvent ils trouvent des débris de coquillages bivalves qui paraissent appartenir à des huitres ou des peignes. Je n'ai pas encore vu dans cet endroit le coquillage bivalve si fréquent à la Molière ; le courant était à ce qu'il paraît trop fort pour permettre à ces animaux d'y stationner. »

Le même membre soumet encore à l'assemblée un *tableau de la classification des fruits*, en l'accompagnant des observations suivantes.

« Une classification de fruits facile à saisir, serait d'une grande utilité pour la science ; car pour un organe aussi important nous ne trouvons pas dans les ouvrages de botanique une indication claire et précise qui nous donne une idée d'ensemble, de rapport et de détails, et qui en particulier puisse guider le jeune botaniste au milieu des noms que l'on a donnés aux divers fruits. Il sera bien difficile de faire une classification naturelle, nous voyons des familles très-naturelles nous présenter la plupart des exemples qui pourraient servir de base à une classification ; ainsi les modifications de

cet organe qui nous ont servi à former nos divisions, se retrouvent dans la famille des *Melastomacées*. Les tribus des *Lavoisereæ* et des *Rhexiæ* ont leur calice libre; les *Osbukiæ* ont tantôt le calice libre, tantôt soudé à l'ovaire; ces trois tribus ont le fruit sec. Dans les *Miconiæ* l'ovaire est charnu et soudé au calice. Le genre *Saxifraga* nous fait connaître des modifications analogues; la section *Dactyloides* a l'ovaire soudé au calice, les sections *Nephrophyllum* et *Micranthes* l'ont à moitié soudé, et dans les autres sections l'ovaire est plus ou moins libre.

» Mais presque toutes les classifications ont commencé par être artificielles et ont présenté les mêmes inconvénients : le système de Linné séparait ainsi les familles les plus naturelles, les Sauges appartenaient à la diandrie, et les autres genres des labiées à la didynamie. Malgré cela ce système n'en offre pas moins aujourd'hui certains avantages de classification, et c'est par sa critique que l'on est arrivé à la méthode naturelle.

» La classification des végétaux exogènes d'après M. de Candolle, en thalamiflores, caliciflores, corolliflores, monoclamydées, est tout-à-fait artificielle, ne reposant que sur l'insertion des étamines sur tel ou tel organe, et cependant elle groupe assez bien les êtres et a été admise par beaucoup de botanistes.

» Nous avons cherché à mettre en présence les diverses modifications des carpelles du calice libre ou soudé avec le fruit, la déhiscence et l'indéhiscence, en regard se trouvent les noms donnés aux fruits des plantes correspondantes. On est étonné de voir comme l'on a abusé de certains noms; ainsi celui de *baie* est donné aux fruits formés d'un ou de plusieurs carpelles libres, de plusieurs carpelles soudés

FRUITS.

Simples.

Carpelles libres.

1 Carpelle.
Plusieurs Carpelles.

Legumin Siliqua Utriculus Siliaculus	Legumin Siliacula Capsula Cocarpis	Draca Drupe	Draca Siliaculus Siliaculus Utriculus Mace	Draca Siliaculus Siliaculus Utriculus Mace	Draca Siliaculus Siliaculus Utriculus Mace	Draca Siliaculus Siliaculus Utriculus Mace	Draca Siliaculus Siliaculus Utriculus Mace	Draca Siliaculus Siliaculus Utriculus Mace	Draca Siliaculus Siliaculus Utriculus Mace
Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent
Sec.			Secs			Secs			Secs

Carpelles libres.

Deux Carpelles.

Siliqua Siliacula Siliaculus Capsula	Siliqua Siliacula Capsula	Draca	Siliqua Siliacula Capsula	Siliqua Siliacula Capsula	Siliqua Siliacula Capsula	Siliqua Siliacula Capsula	Siliqua Siliacula Capsula	Siliqua Siliacula Capsula	Siliqua Siliacula Capsula
Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent
Secs			Secs			Secs			Secs

Carpelles soudés.

Plusieurs Carpelles.

Capsula Capsula	Capsula Capsula	Draca	Capsula Capsula	Capsula Capsula	Capsula Capsula	Capsula Capsula	Capsula Capsula	Capsula Capsula	Capsula Capsula
Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent
Secs			Secs			Secs			Secs

Carpelles soudés.

Plusieurs Carpelles

Capsula Capsula	Capsula Capsula	Draca	Capsula Capsula	Capsula Capsula	Capsula Capsula	Capsula Capsula	Capsula Capsula	Capsula Capsula	Capsula Capsula
Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent
Secs			Secs			Secs			Secs

Agrégés.

Secs

Draca Draca	Draca Draca	Draca	Draca Draca	Draca Draca	Draca Draca	Draca Draca	Draca Draca	Draca Draca	Draca Draca
Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent	Indehiscent	Charnu	Dehiscent
Secs			Secs			Secs			Secs

avec ou sans le calice, enfin à des fruits aggrégés formés par la soudure de plusieurs fleurs. On a donc des baies uniloculaires, polycarpellaires libres et soudées, calicinales et aggrégées.

» Notre tableau engagera peut-être quelque botaniste classificateur à revoir et réformer une partie des anciens noms qui rappellent souvent des idées fausses, à établir une nouvelle nomenclature en rapport avec les connaissances actuelles, le nombre, la position et la soudure des organes.

» La partie supérieure du tableau indique les divers caractères des fruits ; viennent ensuite la plupart des noms admis par les botanistes ; enfin l'indication des familles, genres et espèces cités comme exemples, premièrement les fruits secs, puis les fruits charnus. » (Voir le tableau à la fin du cahier).

SÉANCE GÉNÉRALE DU 24 AVRIL 1844.

Présidence de M. Hollard.

M. Ed. Chavannes entretient l'assemblée d'un travail assez récent de M. L. Bravais sur les *nectaires* des fleurs. *

L'auteur a cherché, dans ce travail, à déterminer le sens précis, très-contesté parmi les botanistes, que l'on doit attacher au mot *nectaire*, ainsi que le rôle particulier rempli par cet organe dans l'ensemble des fonctions physiologiques de la fleur.

Linné donna le nom poétique de *nectar* à la liqueur miellée que renferment la plupart des fleurs, et il appela dans le principe, *nectaire*, l'organe producteur de cette sé-

* *Annales des Sciences naturelles*, tome XIX.